



# **RIOM LIMAGNE & VOLCANS**

## **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

**COMMUNE DE MARSAT**

### **REGISTRE DE MISE A DISPOSITION**

### **PROGRAMME D'ACTION DE PREVENTION DES INONDATIONS**

#### OBJET DE LA MISE A DISPOSITION

Présentation du Programme d'Action de Prévention des Inondations de l'Agglomération Riomaise

#### DUREE DE LA MISE A DISPOSITION

Durée : 25 jours, ouverte du 2 janvier 2018 au 26 janvier 2018

Siège de la mise à disposition : Mairie de Marsat

Autres lieux de consultation du dossier : sur le site internet de la communauté de communes Riom Limagne et Volcans à l'adresse suivante : <http://www.rlv.eu>

Registre de mise à disposition comportant 16 feuillets non mobiles, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par mail à l'adresse suivante : [risques.inondations@rlv.eu](mailto:risques.inondations@rlv.eu)

Pour toute demande d'information, vous pouvez joindre Mr Damien Courbil, Chargé de mission Eau – Prévention des Inondations à Riom Limagne et Volcans, au 04 73 33 88 89.